

EDF : une capacité de financement incertaine selon la Cour des comptes

Publié le 2 octobre 2025

🕒 3 minutes

Par : La Rédaction (<https://www.vie-publique.fr/auteur/18466-la-redaction>)

La Cour des comptes a examiné récemment la situation financière d'Électricité de France (EDF). Selon la Cour, les capacités de financement du groupe public sont incertaines, le groupe étant à la fois endetté et confronté à des besoins en investissements de 460 milliards d'euros entre 2025 et 2040.

Le groupe Électricité de France (EDF) est "confronté à d'**importantes incertitudes sur sa capacité de financement à long terme**", alors qu'il fait face à des **besoins d'investissements très importants**. C'est le principal enseignement du rapport (<https://www.vie-publique.fr/rapport/300228-cour-des-comptes-rapport-sur-le-modele-economique-electricite-de-france>) de la Cour des comptes publié le 24 septembre 2025.

La juridiction financière, sollicitée par la commission des finances de l'Assemblée nationale, s'interroge sur le modèle économique de la société anonyme détenue par l'État. Le rapport publie des pistes pour que le groupe puisse réaliser les investissements nécessaires.

Un endettement en hausse

Le groupe EDF présente une **dette de plus de 53 milliards d'euros (Md€)**. La société est cependant confrontée à des **besoins en investissements à hauteur de 460 Md€**. Ce montant comprend essentiellement :

- 90 Md€ pour la maintenance et la prolongation du parc nucléaire existant ;
- 115 Md€ pour la construction de 14 EPR2 (<https://www.vie-publique.fr/en-bref/297782-nucleaire-mise-en-service-du-premier-reacteur-epr2-prevue-en-2038>) ;
- 15 Md€ pour le parc hydraulique (<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/293442-les-barrages-hydrauliques-en-quatre-questions>) ;
- plus de 100 Md€ pour le réseau de distribution d'électricité (Enedis).

Les investissements réalisés entre 2012 et 2024 ont fortement augmenté l'endettement de l'électricien. Dans le même temps, **la rentabilité des capitaux engagés par le groupe a diminué**. Par ailleurs, souligne la Cour, **la fin de l'Accès régulé à l'électricité nucléaire historique** (<https://www.vie-publique.fr/https://www.edf.fr/entreprises/electricite-gaz/le-benefice-arenh>) (**Arenh**) (<https://www.vie-publique.fr/https://www.edf.fr/entreprises/electricite-gaz/le-benefice-arenh>) **en janvier 2026, expose très fortement les revenus d'EDF aux aléas des prix de marché**. Quant à la capacité d'autofinancement d'EDF, elle est aussi conditionnée par les performances du parc nucléaire et la réussite de la prolongation de sa durée de vie, précise le rapport.

En bref

Réseau public de transport électrique : quel développement à l'horizon 2040 ? (<https://www.vie-publique.fr/en-bref/297381-le-developpement-du-reseau-de-transport-electrique-lhorizon-2040>)

19 février 2025

Quels leviers pour financer les investissements ?

La Cour des comptes suggère **une répartition claire de l'effort financier entre l'État, désormais actionnaire unique, EDF et les clients finaux**. Le rapport publie des pistes pour permettre la réalisation des investissements :

- du côté de l'État : un **prêt bonifié** accordé "couvrant au moins la moitié des coûts de construction des EPR2" et une **politique de dividende à préciser** ;
- du côté d'EDF : une **revue stratégique des investissements, participations et filiales, dont les cessions pourraient financer certains investissements** et un meilleur suivi de la rentabilité des investissements dans les énergies renouvelables.

Questions-réponses

Le prix de l'électricité en dix questions (<https://www.vie-publique.fr/questions-reponses/283337-le-prix-de-lelectricite-en-10-questions>)

9 septembre 2025